

# L'ENTIER POSTAL

L'ENTIER  
POSTAL

MAI 2020

N° 111



D'APRES RUDE



**INÉDIT : ESSAI DE CARTE POSTALE AU TYPE  
"LA MARSEILLAISE" DE RUDE (PAGE 25)**

**ACEP**

ASSOCIATION FÉDÉRÉE  
35-99 ISSN 0759-1748  
MEMBRE DU GAPS

ENTIERSPOSTAUX  
**ACEP**

# SOMMAIRE

DU N° 111



<b>Editorial - P Pignon</b>	<b>3</b>
Luxembourg : Entiers Postaux Illustrés Grande duchesse Charlotte avec couronne et lettres "CH" (2 <sup>ème</sup> partie) - JF Montagne	4
<b>Calendrier des réunions</b>	<b>19</b>
Quand le gyrobus provoque l'envoi d'un entier postal - E Pockelé et P Pignon	20
<b>L'origine des entiers postaux en France - L Bonnefoy</b>	<b>22</b>
Petites annonces	24
<b>Essais de cartes postales au type "La Marseillaise"</b> - JP Somoneau	<b>25</b>
Quelques nouveautés PAP - P Grangier	28
<b>Le marché du mois - JF Carde</b>	<b>32</b>
L'ACEP à votre service	35
<b>Publi'ACEP</b>	<b>35</b>

## Présidents d'honneur

MM André Hurtré et Claude del Vitto

## Bureau

MM Philippe Pignon (*président*)

Luc Jacquemin (*secrétaire et vice-président*) - Jacques Cornut (*trésorier*)

## Comité

MM G Avallone, H Barbelin, C del Vitto (*vice-président*),

P Grangier, G Rykner, J-P Somoneau, G Supot, F Vouille.

---

## L'ENTIER POSTAL

Directeur de la publication : P Pignon

Composition et mise en page : J-F Carde

Tirage : 150 ex. Routage : J-F Carde

Imprimé par Imprimerie Sandré - Figeac (46)



Depuis de nombreuses années, le mois de mars est consacré à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association. Cette réunion est agrémentée depuis fort longtemps par une conférence réalisée par l'un de nos adhérents afin de nous faire profiter de son domaine de recherche.

Cette année et de manière exceptionnelle, notre AGO n'aura pu se dérouler au mois de mars en raison de la crise sanitaire mondiale qui affecte aussi notre pays. Les prescriptions gouvernementales mais aussi le bon sens, nous ont incités à ne pas faire ou tout au moins à limiter tout déplacement générateur de croisements de population propices à la circulation de particules infectieuses.

Après réflexion, c'est avec regret que le Bureau du Comité a souhaité reporter notre AGO afin qu'elle puisse se dérouler ultérieurement dans une ambiance plus sereine et uniquement consacrée à notre passion.

Pour les mêmes raisons, nous n'avons pas été en mesure d'assurer la réunion du mois d'avril et celle du mois de mai reste très incertaine.

Le présent numéro devait vous être adressé à la fin du mois de mars mais nous avons été contraints de décaler son envoi de plusieurs semaines afin de sécuriser l'acheminement du colis vers le domicile de notre secrétaire qui en assure le routage.

Pour satisfaire notre quête insatiable de collectionneur, je vous invite à parcourir ce nouveau numéro qui, cette fois, met à la une des découvertes réalisées par notre ami Jean Pierre Somoneau. Depuis quelque temps, à chaque nouvelle édition de notre revue, vous remarquerez que nous tenons le rythme de vous présenter des entiers postaux inédits. Ainsi, vous pourrez découvrir de magnifiques essais avec la vignette « La Marseillaise ». Quelle autre spécialité philatélique peut offrir un tel champ inépuisable de recherche ?

Vous trouverez aussi, dans le présent opus, d'autres articles très intéressants et la reprise de la description des nouveautés en matière de prêt-à-poster. Les émissions de PAP sont redevenues raisonnables mais la faiblesse de la communication sur les nouveautés par La Poste nous oblige à jouer les détectives pour dénicher les lieux de vente des PAP régionaux. C'est à nouveau le moment de s'abonner aux nouveautés qui représentent désormais un budget raisonnable.

Bonne lecture à toutes et à tous et continuez de vous préserver.

Entièrement vôtre.

**Philippe Pignon**

LUXEMBOURG : ENTIERS POSTAUX ILLUSTRÉS  
GRANDE DUCHESSE CHARLOTTE AVEC COURONNE ET LETTRES « CH »  
PAR JEAN-FRANÇOIS MONTAGNE

(Suite de l'article paru dans le n° 110 de L'Entier Postal)

## II- Le tirage de 1939

Les vues sont exactement les mêmes que celles des deux séries précédentes mais les lignes pour l'adresse sont maintenant faites de traits épais.

Comme pour le tirage de septembre 1938, le carton des cartes est de couleur ivoire. En revanche, les nuances de couleurs des marques d'affranchissement sont un peu plus foncées. Le rose devient carmin.

- Série 35 c bleu foncé n° 111a. Tarif pour l'intérieur et la Belgique (jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1940).
- Série 75 c carmin n° 112a. Tarif pour l'Allemagne et la France (jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1940).

Les dates d'émission exactes ne sont pas connues. Les dates d'utilisation les plus précoces que j'ai rencontrées sont les suivantes :

- Le 31 mars 1939 pour les cartes à 35 c bleu foncé.
- Le 29 avril 1939 pour les cartes à 75 c carmin.

4 



***Lignes pour l'adresse épaisses et marques d'affranchissement***

Ce retraitage est certainement passé inaperçu à l'époque. Tous les bureaux de poste n'ont sans doute pas été approvisionnés. Ces cartes ont peut-être été fournies aux bureaux de poste qui ont demandé leur réapprovisionnement.

Les cartes à 35 c bleu sont courantes. Les cartes à 75 c carmin sont extrêmement rares et la cote des catalogues ne reflète absolument pas cette rareté.

Au stade actuel de mes recherches, je n'ai jamais rencontré de série complète neuve des cartes à 75 c carmin. Les cartes oblitérées semblent encore plus rares que les neuves.

Ces cartes ont été imprimées, comme les précédentes, sur une feuille d'impression de vingt cartes avec, cette fois-ci, la vue n° 10 présente deux fois. La différence entre les deux clichés porte principalement sur la position du A de « POSTKARTE ».



CARTE POSTALE  
POSTKARTE

*Cliché n° 1 de la vue n° 10*

CARTE POSTALE  
POSTKARTE

*Cliché n° 2 de la vue n° 10*

Pour certaines vues, il existe des variétés dans l'espacement des lignes d'adresse. Trois vues sont concernées (voir détails pages suivantes) :

- Vue n° 4 : Echternach - Hôtel de Ville (Dingstuhl).
- Vue n° 5 : Echternach - Pavillon dans les jardins de l'ancienne Abbaye.
- Vue n° 11 : Visitez les casemates de Luxembourg !

Seule la vue n° 4 a été retouchée en cours de tirage. Ceci nous donne donc vingt et une cartes différentes pour les deux valeurs faciales.

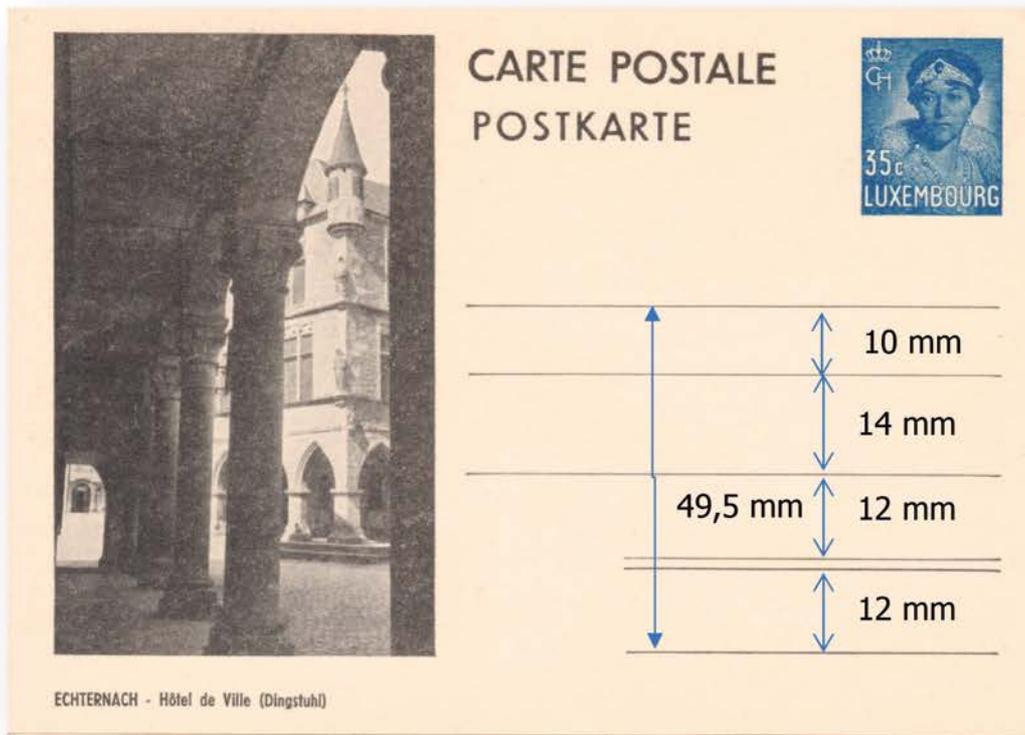
Les 4 premières lignes pour l'adresse sont espacées l'une par rapport à l'autre de 12 mm.

Un trait épais souligne la 4<sup>ème</sup> ligne à 1,5 mm de celle-ci.

La 5<sup>ème</sup> ligne se trouve à 12 mm de la partie supérieure de ce trait.

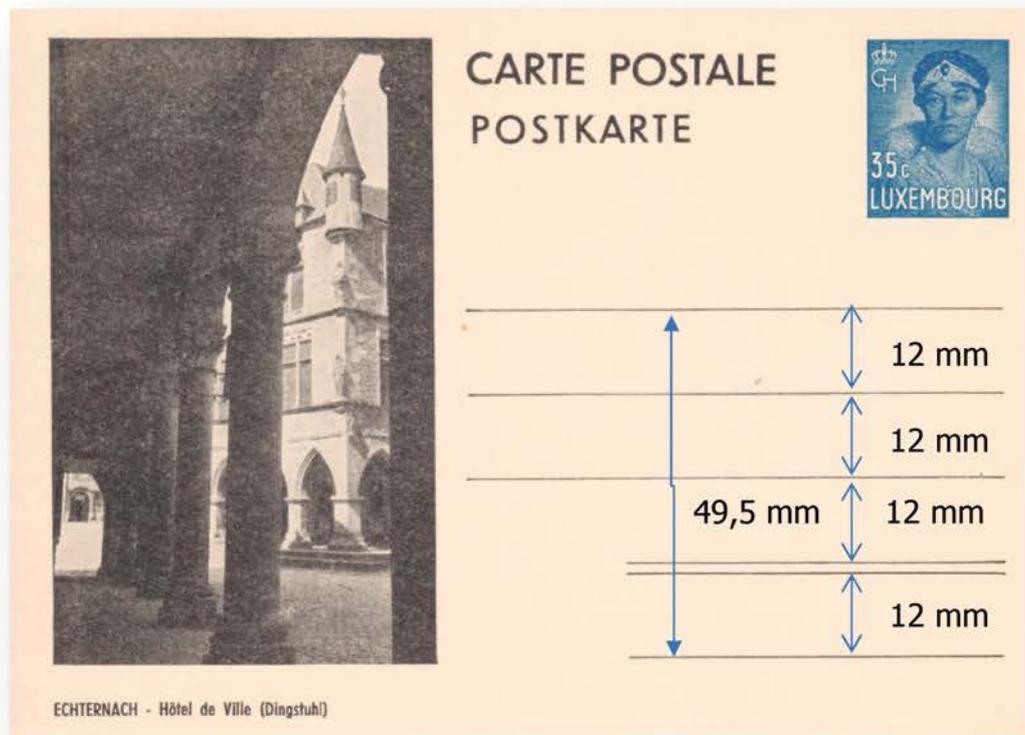
La hauteur totale des lignes pour l'adresse, de la première à la dernière ligne, est donc de 49,5 mm.

**Carte n° 4 : Echternach – Hôtel de Ville**



**Variété lignes d'adresse de la vue n° 4 (avant retouches)**

6



**Vue n° 4 normale (après retouches)**

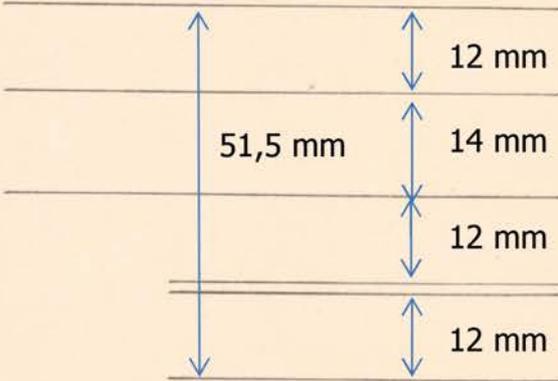
**Carte n° 5 : Echternach – Pavillon**



ECHTERNACH - Pavillon dans les jardins de l'ancienne Abbaye

**CARTE POSTALE  
POSTKARTE**





51,5 mm

12 mm  
14 mm  
12 mm  
12 mm

**Carte n° 11 : Visitez les casemates de Luxembourg**

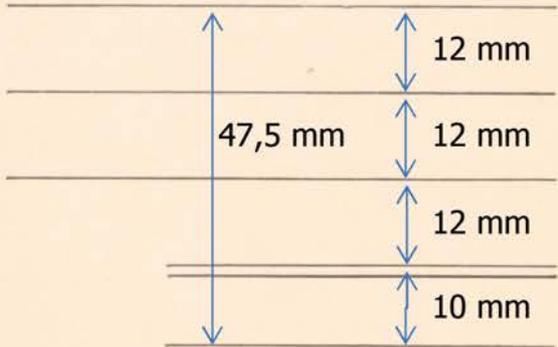




Visitez les casemates de Luxembourg!

**CARTE POSTALE  
POSTKARTE**





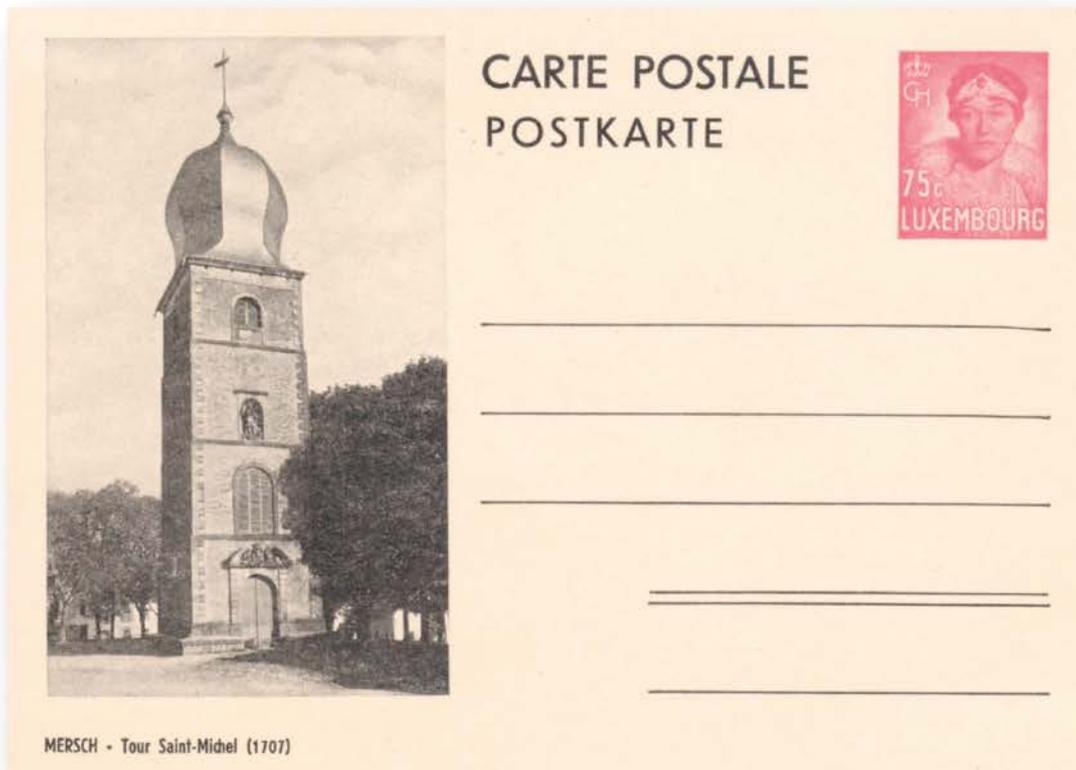
47,5 mm

12 mm  
12 mm  
12 mm  
10 mm



**Carte avec lignes d'adresses épaisses, n° 112a, vue n° 7, oblitérée le 12/7/1939**

8



**Vue n° 12 neuve**

**III- Affranchissements mixtes et surcharges à partir de 1940**

Malgré sa neutralité, le Luxembourg est de nouveau envahi par l'armée allemande le 10 mai 1940. L'occupation ne se limite plus à une occupation militaire : le pays est germanisé.

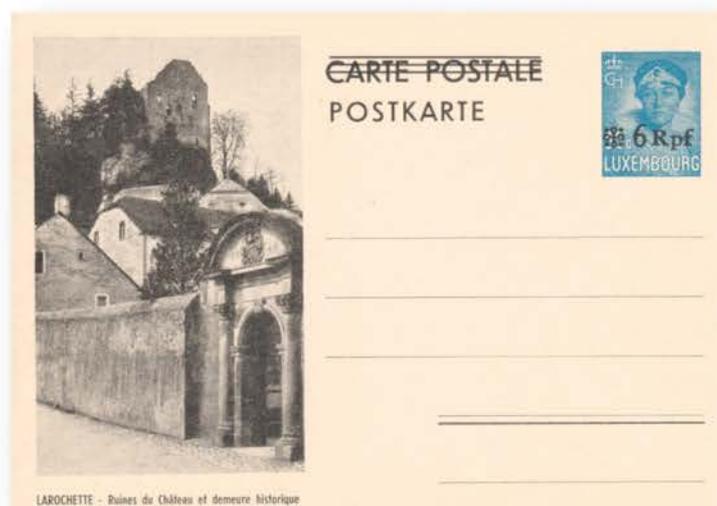
Les timbres-poste et entiers postaux du Luxembourg sont mis hors cours le 1<sup>er</sup> octobre 1940.

Les affranchissements mixtes sont autorisés uniquement les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 1940. Le taux de conversion est de 10 pfennig pour 1 franc.

**Carte avec affranchissement mixte oblitérée le 1<sup>er</sup> octobre 1940**

Dès août 1940 l'usage du français est interdit. Le 8 février 1941, des entiers postaux émis avant l'occupation sont surchargés en Reich pfennig.

Les mentions en langue française de ces cartes sont rendues illisibles à l'aide de surcharges.

**Essai de carte avec lignes fines (vue n° 8)**

A noter qu'aucune carte de ce type avec vue n'a été commercialisée.

En août 1942, le Grand-Duché est annexé par l'Allemagne. Seuls les timbres et entiers postaux allemands ont cours.

Le Grand-Duché sera libéré par les alliés en septembre 1944. Les timbres et entiers postaux allemands sont mis hors cours le 6 novembre 1944.

Le nord du pays sera réoccupé momentanément en décembre 1944 et janvier 1945 lors de la contre-offensive allemande (bataille des Ardennes).

Les cartes postales avec vue à 35 c bleu (tirages de 1937 et 1939) reçoivent une surcharge à 60 c correspondant au tarif pour l'intérieur et la Belgique. Elles sont mises en vente le 19 février 1945 :

- n° 116a, carte à 35 c bleu lignes fines avec surcharge à 60 c.
- n° 116, carte à 35 c bleu foncé lignes épaisses avec surcharge à 60 c.

Jusqu'au début des années 2010, une seule carte à 35 c bleu lignes fines avec surcharge à 60 c (n° 116a) était connue. Actuellement, quatre de ces cartes sont recensées : une à l'état neuf et trois à l'état oblitéré. Elles sont toutes les quatre avec la vue n° 14 (Remich).

Voici une carte n° 116 avec repiquage, oblitérée du 19 février 1945 :



Voici une carte n° 116a (vue n° 14) oblitérée ayant circulé au tarif en vigueur ainsi que la seule carte neuve connue à ce jour :



Les cartes postales avec vue à 75 c rose et carmin (tirages de 1937, 1938 et 1939) reçoivent une surcharge à 60 c correspondant au tarif pour l'intérieur et la Belgique.

Ces cartes sont mises en vente le 27 août 1945. Certaines études indiquent une date de mise en vente au 30 juillet 1945 :

- n° 117a carte à 75 c rose lignes fines avec surcharge à 60 c.
- n° 117 carte à 75 c carmin lignes épaisses avec surcharge à 60 c.

Les surcharges des cartes à 75 c sont différentes des surcharges des cartes à 35 c : les deux traits parallèles qui annulent la valeur faciale ne sont pas positionnés à la même hauteur par rapport à la nouvelle valeur faciale (60 c).

Le tarif pour l'intérieur et la Belgique passe à 75 c le 1<sup>er</sup> octobre 1945, ce qui donne un temps d'utilisation au tarif d'un peu plus de trente jours seulement pour les cartes émises le 27 août 1945.

Ces cartes ont été mises hors cours le 31 décembre 1951.

Les cartes n° 117a de 1937 (lignes fines) avec surcharge à 60 c sont très rares.

Actuellement, 15 des 19 vues de cette série sont connues, certaines à un seul exemplaire comme la vue n° 19.

Les vues suivantes sont pour le moment inconnues :

- Vue n° 4 : Echternach - Hôtel de Ville (Dingstuhl).
- Vue n° 11 : Visitez les casemates de Luxembourg !
- Vue n° 17 : Differdange - Coin du Parc.
- Vue n° 18 : Differdange - Vieux Château.

12

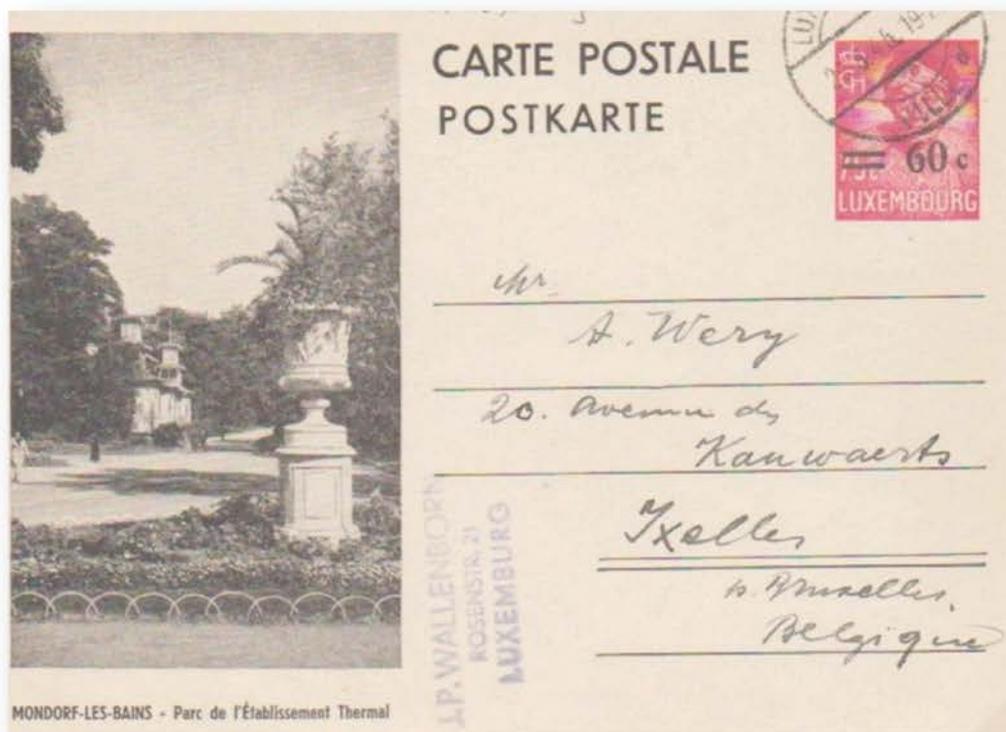
Les deux types de clichés des vues n° 6 et n° 9 peuvent se rencontrer sur les cartes n° 117a. Ils existent pour la vue n° 6.

Aucun des deux clichés de la vue n° 4 n'a été recensé.

Toujours pour ces cartes, il est aussi possible de rencontrer, pour une même vue, les tirages de 1937 et 1938 qui se distinguent par la nuance de la marque d'affranchissement et la couleur du carton.

Enfin, pour les cartes avec lignes épaisses, n° 116 et n° 117, les cartes avec les variétés de position des lignes d'adresse existent.

Voici le recto et le verso d'une carte à 75 c carmin avec surcharge, utilisée le 29 août 1945. L'expéditeur indique (voir texte du verso) que les cartes à 75 c rose surchargées à 60 c sont parues le 27 août.



29.8.45  
 Cher Monsieur !  
 Je vous confirme mon envoi de  
 27 courants - Sont parues le 27. de séries  
 de cartes illustrées 60/75 rose; j'ai pu  
 obtenir un certain nombre de séries  
 complètes de 19 vues. - Je vous en adresse  
 successivement une série et vous m'en  
 me faire savoir, combien de séries vous  
 je dois vous envoyer -  
 Je ne compte pas de commission et je  
 pense que vous en tiendrez compte sur  
 les prix des timbres, que vous allez me faire  
 me d'après ma liste - Bien à vous  
 J.P. Wallemsorff

Voici les deux clichés de la vue n° 7 avec surcharge. Nous retrouvons bien les deux tirages de cette carte avec surcharge qui se distinguent par :

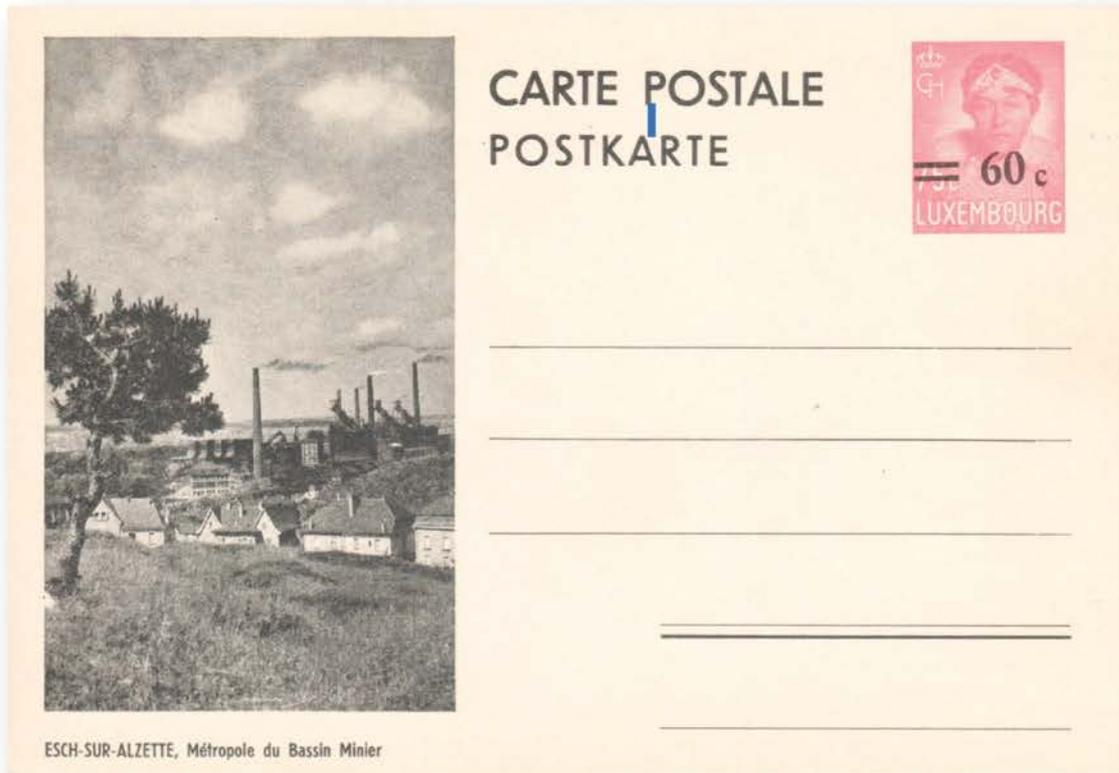
- La nuance de la couleur de la marque d'affranchissement.
- La couleur du carton.



14



Voici les deux clichés de la vue n° 6 avec surcharge qui se distinguent par la position du A de « POSTKARTE ».



Les cartes à 75 c rose avec lignes fines surchargées à 60 c utilisées du 27 août au 30 septembre 1945 au tarif pour l'intérieur et la Belgique sont très rares.



16

Voici l'oblitération. Le contraste a été modifié afin de la rendre plus lisible.



#### IV- Variété d'impression

Voici une variété d'impression partielle de la marque d'affranchissement.



#### Conclusions :

L'analyse qui suit est personnelle et basée sur mes propres recherches. Elle vise à donner au lecteur une indication sur la plus ou moins grande rareté de ces cartes postales illustrées.

En 2004, lors de la parution du catalogue PRIFIX, la carte N°116a est connue seulement à l'état oblitéré et cotée 75 €. Quant à la carte neuve, toujours en 2004, elle n'est pas encore découverte. Malgré tout, le catalogue la cote aussi 75 €...

J'ai établi un classement par ordre croissant de rareté de ces cartes illustrées (tableau page suivante) :

- Indice « 1 » : cartes courantes.
- Indice « 2 » : cartes assez rares.
- Indice « 3 » : cartes très rares.
- Indice « 4 » : cartes extrêmement rares.

Les indices des cartes oblitérées s'entendent pour des cartes ayant circulé dans leur période d'utilisation et au tarif en vigueur.

Les cotes des différents catalogues sont correctes pour les cartes ayant un indice « 1 ».

Vignette	N° PRIFIX	Lignes	Date d'émission	Indice de rareté	
				Neuve	Oblitérée
	111	Fines	25-juil-37	1	1
	111	Fines	10-sept-38	1	1
	112	Fines	25-juil-37	1	1
	112	Fines	10-sept-38	1	1
	111a	Epaisses	1939	1	1
	112a	Epaisses	1939	4	4
	116a	Fines	19-févr-45	4	4
	117a	Fines	27-août-45	2, 3 ou 4 suivant les vues	4
	116	Epaisses	19-févr-45	1	3
	117	Epaisses	27-août-45	1	2

Je ne peux que vous inciter à voyager dans ce beau pays. Vous y découvrirez de nombreux sites médiévaux et des sites naturels exceptionnels. Quant aux produits locaux, ils ne manquent pas : la bière de Diechich ou le vin blanc de la vallée de la Moselle, issu des cépages Rivaner, Elbling ou Auxerrois. Une escale dans la ville de Mondorf les Bains sera la bienvenue afin de profiter des bienfaits de cette station thermale.

### **Remerciements :**

Je tiens à remercier particulièrement Philippe Pignon, président de notre association, qui a permis la publication de cet article dans notre revue. Début 2015, je lui présentais une ébauche d'étude ayant pour sujet « Les entiers postaux illustrés du Grand-Duché de Luxembourg ». Philippe m'a vivement encouragé à développer et publier cette étude. Ce fut chose faite en juin 2016.

Les deux articles publiés dans notre revue (n° 110 et le présent n°) en sont un complément puisqu'ils permettent de mettre à jour définitivement la partie de cette étude consacrée à ces cartes.

Un grand merci à Jean-François Carde pour son aide précieuse.

### **Bibliographie :**

- Les entiers postaux de Belgique, Congo belge et Luxembourg par la Société Belge de l'Entier Postal, édition Davo (1950).
- Les entiers postaux du Grand-Duché de Luxembourg par Auguste Wery (1974).
- Tarife der Briefpost in Luxemburg 1852-2002 par Dieter Basien et Fernand Hoffkamp (2002).
- Catalogue PRIFIX édition de 2004.
- MICHEL Ganssachen-Katalog Europa West 2003/04.
- Etude de la FSPL (Fédération des Sociétés Philatélique du Grand-Duché de Luxembourg) : Ganssachen volume 1 (2009) et Ganssachen volume 2 (2010).
- Handbuch und Katalog Die Bildpostkarten Westeuropas Band I par Michael Bockisch.
- Echanges avec Messieurs Michael Bockisch (Allemagne), Roland Schneider (Luxembourg), Jacques Hontebeyrie (France) et Jean-Marie Schomer (Luxembourg).
- Les entiers postaux illustrés du Grand-Duché de Luxembourg par Jean-François Montagne (2016).
- <http://luxembourg.public.lu/fr/le-grand-duche-se-presente/histoire/histoire-mots/index.html>

### **Calendrier des réunions mensuelles de l'ACEP**

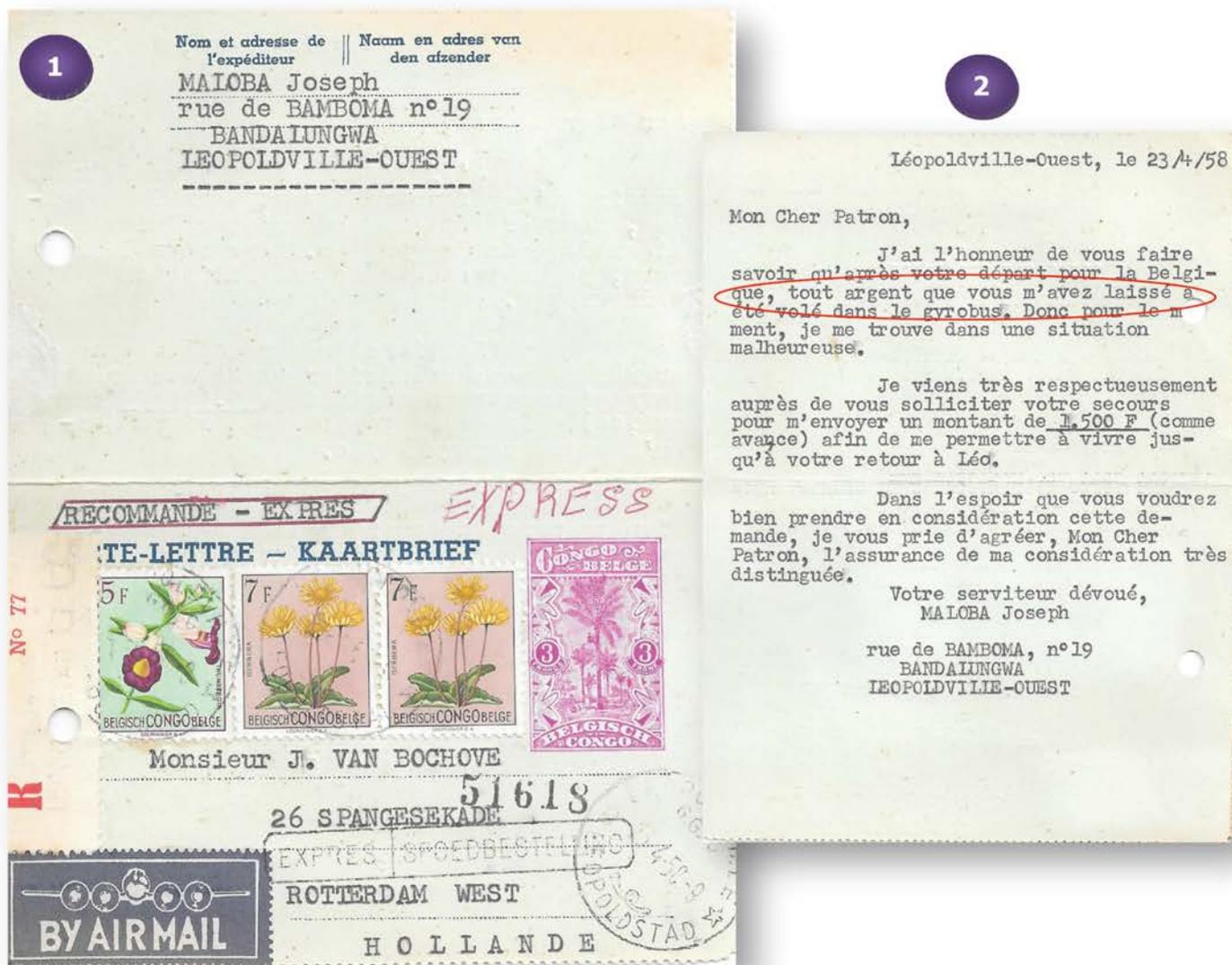
- |                            |                          |
|----------------------------|--------------------------|
| - Samedi 16 mai 2020       | - Samedi 20 juin 2020    |
| - Samedi 19 septembre 2020 | - Samedi 17 octobre 2020 |

**Les réunions se déroulent à partir de 14h30 à L'Espace Carpeaux  
13 Ter Avenue A. Briand à Courbevoie (92).**

## QUAND LE GYROBUS PROVOQUE L'ENVOI D'UN ENTIER POSTAL

PAR EDY POCKELÉ ET PHILIPPE PIGNON

Cette carte-lettre du Congo belge (**Fig. 1 recto** et **Fig. 2 verso**) à destination de Rotterdam, aux Pays-Bas, présente un double intérêt : l'un postal et l'autre historique.



L'intérêt postal tient à l'utilisation peu fréquente d'une combinaison de trois tarifs optionnels, en sus du tarif normal, à savoir : **recommandation**, **expres** et **par avion**. Voici l'explication du tarif en vigueur lors de l'envoi de ce courrier (avril 1958) :

- 1- Lettre à destination de l'étranger : 5 F
- 2- Taxe de recommandation : 6 F
- 3- Taxe pour l'envoi en expres : 8 F
- 4- Taxe pour l'envoi par avion : 3 F

Ce qui correspond bien à l'affranchissement à 22 F de cette carte-lettre sur laquelle ont été collées, en plus des timbres complémentaires, les étiquettes réglementaires des services par avion et de recommandation et apposée la griffe du service exprès.

**L'intérêt historique** se manifeste par la lecture d'une partie du texte au verso qui fait ressurgir un mode de locomotion oublié et qui serait pourtant d'actualité dans le cadre de la transition énergétique...

En effet, on peut lire la phrase suivante : « *Tout l'argent que vous m'avez laissé m'a été volé dans le **gyrobus*** ».

Notre curiosité nous a conduits à faire quelques recherches sur Internet afin de savoir à quoi pouvait bien ressembler un gyrobus.

En quelques clics de souris, nous sommes tombés sur ce site :

<https://paleo-energetique.org/paleoinventions/le-gyrobus-un-transport-en-commun-a-volant-dinertie/>

Et voici ce que nous avons pu y relever :

*Développés par la société suisse Oerlikon dans les années 50, les gyrobus ont été utilisés pendant environ sept ans à Yverdon et Grandson en Suisse, à Léopoldville au Congo Belge, et Gand en Belgique. Ils fonctionnaient avec un moteur électrique alimenté par un grand volant en acier pesant 1 500 kg (un volant d'inertie). Une fois que le volant est lancé, son énergie cinétique est convertie en énergie électrique et alimente le moteur de propulsion. Lors de la montée et descente des passagers, le volant est rechargé, il est remis en rotation. Ce système permettait d'atteindre une vitesse de 50-60 km/h pour une autonomie de 6 km environ.*

*Le gyrobus présentait plusieurs avantages : il était peu polluant (hormis la production d'électricité), peu bruyant. Contrairement aux trolleybus il n'avait pas besoin de lignes de contact sur tout le parcours, se rechargeant uniquement durant les arrêts sur des potences. Cependant le temps de recharge du volant relativement long, trois à quatre minutes, ainsi que le danger causé par celui-ci, pesant plus d'une tonne et lancé à 3 000 tours/minute furent la cause de l'abandon de ce type de véhicule à la fin des années 60.*

*Aujourd'hui les volants d'inertie sont de plus en plus développés pour le stockage d'énergie. A Rennes par exemple, l'énergie créée par le freinage des rames de métro est stockée dans un volant d'inertie, pour être ensuite réinjectée sous forme d'électricité.*

On pourra voir en **Fig. 3** un gyrobus à l'arrêt à Yverdon, en Suisse, en train de se recharger



sur une potence, un peu comme nos voitures électriques actuelles se rechargent sur une borne. Un air de déjà vu, plus de 60 ans en arrière...

A noter enfin que l'un des derniers gyrobus est conservé au Musée du Tram à Anvers, lieu de résidence de notre fidèle adhérent Edy Pockelé.

## L'ORIGINE DES ENTIERS POSTAUX EN FRANCE

PAR LAURENT BONNEFOY

C'est l'article 22 de la loi de finances du 20 décembre 1872 qui a créé les "cartes postales". L'instruction n° 73 d'exécution de cet article, publiée au Bulletin Mensuel des Postes n° 46 de janvier 1873, précise à son paragraphe 2 que l'application a lieu à partir du 15 janvier 1873 et que ces cartes : « doivent être garnies (...) à l'angle droit supérieur, avant leur mise en vente, des timbres-postes de 10 centimes ou de 15 centimes nécessaires, suivant le cas, pour en opérer l'affranchissement ». Le paragraphe 13 est encore plus strict : « Il est expressément interdit aux receveurs et aux distributeurs de livrer (...) aucune carte postale non munie préalablement, par leurs soins, du timbre-poste destiné à en opérer l'affranchissement ».

Ce sont ces textes qui leur confèrent la qualité de précurseurs des entiers postaux français. Cependant, les figurines mobiles n'en font pas de véritables 'entiers postaux', c'est-à-dire avec la valeur d'affranchissement directement imprimée sur le support, d'autant que ce n'est pas toujours un timbre-poste mais parfois plusieurs qui ont été ainsi collés sur ces cartes.

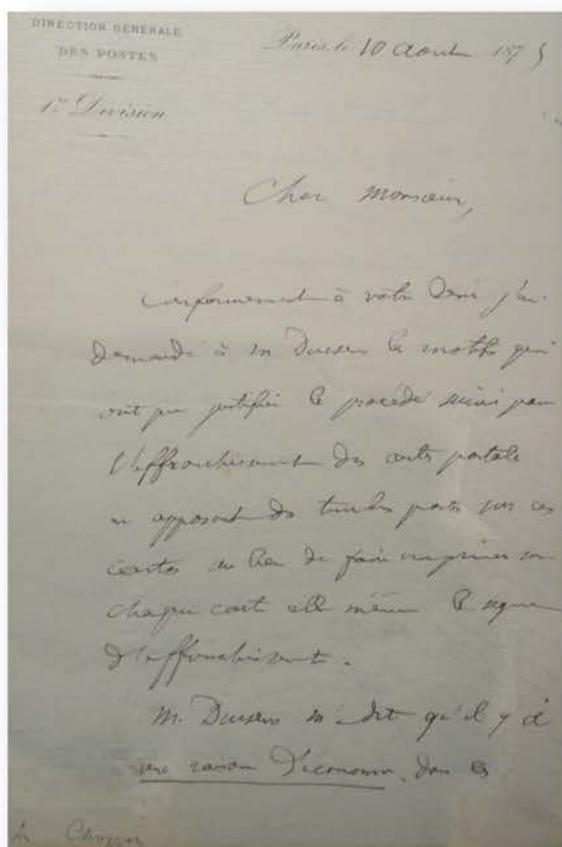
Il faudra attendre encore plus de cinq années avant de voir apparaître les premiers « vrais » entiers, alors que bien des pays étrangers en ont déjà émis auparavant.

On peut légitimement se demander pourquoi l'Administration postale française a tant tardé à suivre le pas. La réponse est simple : pour des raisons d'économie !

Voici une note<sup>1</sup> de la Direction Générale des Postes à Paris, datée du 10 août 1875, qui constitue apparemment une réponse à un courrier personnel qui demande les raisons du choix effectué en 1873 d'apposer des timbres-poste mobiles plutôt que de les faire imprimer directement sur le carton (**Fig. 1** page 1 et **Fig. 2** pages 2 et 3).

On peut y lire en particulier le coût de cette impression directe : 10 F les 1000 cartes, contre 6,92 F pour celles avec timbre adhésif. Une annotation en marge précise : « il est clair que si le timbre faisait corps, il faudrait conserver le monopole exclusif<sup>2</sup> (...) ».

22

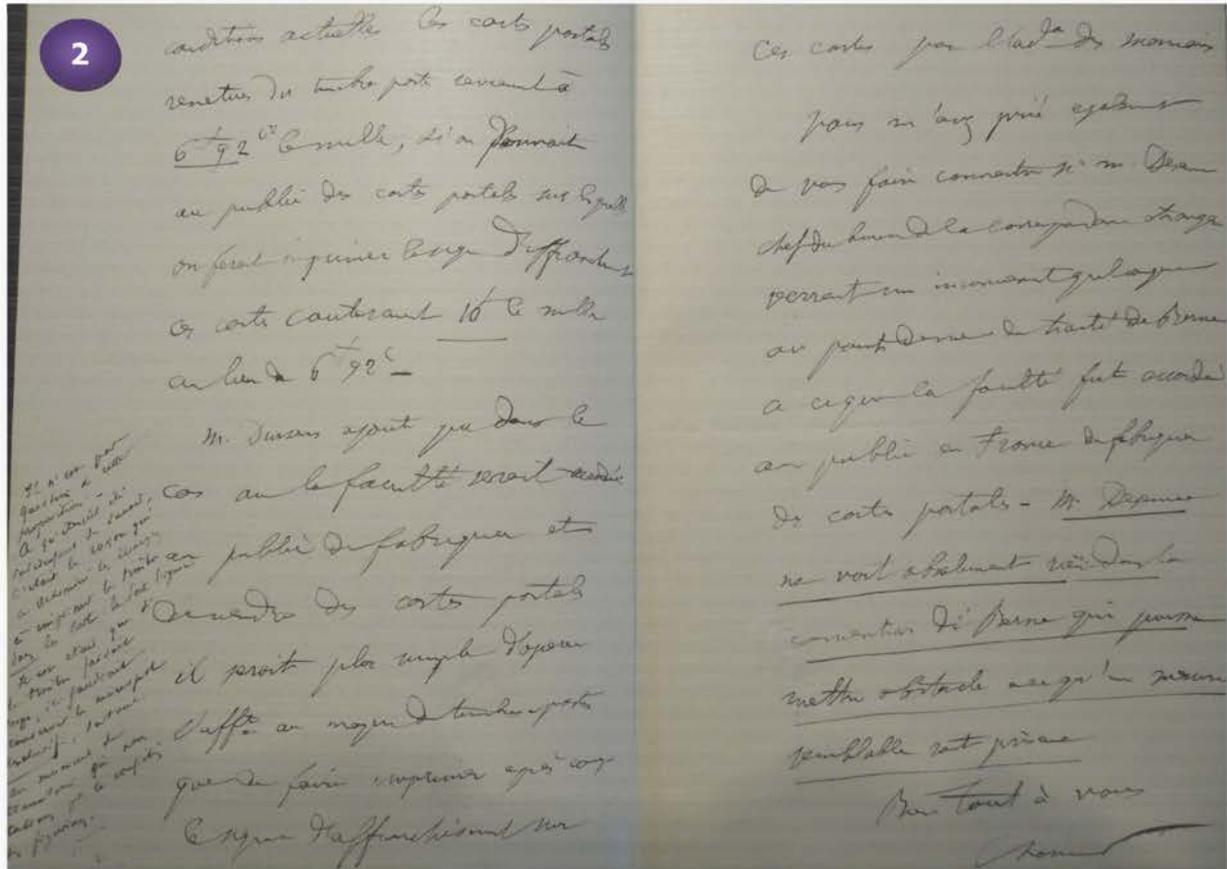


1

<sup>1</sup> Note contenue dans le carton coté 19790505-165 des Archives Nationales

<sup>2</sup> Mot souligné sur l'original

Surtout, cette note se termine par l'indication qu'il n'y a aucun obstacle pour une fabrication privée de ces cartes postales, ce qui sera appliqué peu après. A partir du 26 octobre 1875, en effet, sont autorisées les cartes de fabrication privée mais, comme les officielles, elles doivent toujours être vendues avec un ou des timbres adhésifs préalablement collés correspondant à la valeur de l'affranchissement (article 6 de l'arrêté ministériel du 7 octobre 1875).



C'est finalement à l'occasion de la discussion sur le projet de loi déposé le 17 novembre 1877 sur la réforme postale que la création des premiers vrais entiers postaux va être décidée. Lors de la séance du 22 mars 1878 à la Chambre des Députés, le ministre des Finances

Le prix des cartes postales du nouveau modèle qui comporte l'impression, sur la carte même, du timbre d'affranchissement, étant évalué à 6 fr. 50 le mille au lieu de 4 fr. 37 le mille (prix des cartes postales du modèle actuellement en usage) et la fourniture annuelle s'élevant à 40,000,000, soit à 26,666,666 pour une période de huit mois, l'augmentation de crédit nécessaire est de..... 56.800

3

demande des crédits supplémentaires, notamment dans l'optique de l'uniformisation des tarifs. Il donne le détail des frais d'impression et de ceux de confection des timbres-poste dans des tableaux qui seront publiés *in extenso* au Journal Officiel du 2 avril 1878 et dont voici l'extrait le plus intéressant pour les entieristes (**Fig. 3**). A signaler que les prix de revient ont beaucoup baissé depuis presque 3 ans : 6,50 F au lieu de 10 F pour 1000 cartes (et 4,37 F contre 6,92 F pour celles avec timbre adhésif) ! La loi votée le

6 avril 1878, mise à exécution le 1<sup>er</sup> mai suivant, rend alors uniforme la taxe des cartes postales du régime intérieur à 10 centimes.

L'acte de naissance des premiers entiers postaux a été découvert et publié dans le n° 2 de février 1969 de « L'Entier Postal » par Robert Joany : une lettre du 6 mai 1878 du sous-secrétaire d'État des Finances adressée au directeur de l'administration des Monnaies et Médailles prescrivant « *de substituer, comme partout à l'étranger, une carte postale revêtue directement du timbre d'affranchissement correspondant, à la carte actuelle* » avec timbre adhésif. Elle précise que ces nouvelles cartes « *ne sont en réalité que des timbres-poste d'une disposition particulière* ».

Ces premiers véritables entiers postaux français sont émis à partir de fin mai 1878 et vendus d'abord uniquement au bureau temporaire situé dans l'enceinte de l'Exposition Universelle. Les premières dates actuellement observées sont respectivement le 28 mai 1878 pour la carte à 10 centimes, et le 25 juillet 1878 pour celle du tarif international UPU à 15 centimes.

Il aura donc fallu patienter presque 30 ans après les premiers timbres-poste adhésifs pour enfin employer des entiers que les étrangers utilisaient déjà couramment.

### **Petites annonces**

**Jean-Marc Bourdarias** recherche 1 lot de 4 enveloppes « Les marchés de Noël mosellans », Réf. 16713 de décembre 2010 + 1 lot de 4 enveloppes « Jardins de France », Réf. 16899 de septembre 2011. Faire offre par mail à [jean-marc.le-timbre@laposte.net](mailto:jean-marc.le-timbre@laposte.net).

**Jean-François Carde** 26 Rue Georges Fontanges 46100 Figeac ; Tél. : 05 65 34 65 54 ; mail : [jfcarde@sfr.fr](mailto:jfcarde@sfr.fr); rech./éch. PAP Réponse et TSC modernes, PAM de la Coupe du monde de football de 1998, EP au type Sage : publicitaires et TSC de préférence, N ou Obl, ou EP Sage ordinaires Obl. pour destinations peu communes, COMMEMORATIFS des années 30, N ou Obl. pour destinations peu communes.

**Eric Panozzo**, dans la perspective d'une prochaine publication, recherche des entiers postaux aux types Pétain et Iris adressés à des marins ou expédiés par des marins pendant la Seconde Guerre mondiale. Faire offre par mail à [epanozzo@wanadoo.fr](mailto:epanozzo@wanadoo.fr)

**Michel Letailleur** BP 208 62104 Calais Cedex ; mail : [michel.letailleur@laposte.net](mailto:michel.letailleur@laposte.net); recherche tous les entiers pneumatiques « Semeuse Camée 30 c violet », surchargés ANNULE.

**Rainer von Scharpen** Tucholskyweg 5, D-55127 Mainz Allemagne ; mail : [rainervonscharpen@t-online.de](mailto:rainervonscharpen@t-online.de) ; vend entiers de la Z.F.O. Nombreux modèles.

24

Trouvez la **perle rare** parmi plus de  
**80 millions d'objets de collection !**



20 Years **delcampe**

La plus grande marketplace pour les collectionneurs

[www.delcampe.net](http://www.delcampe.net)

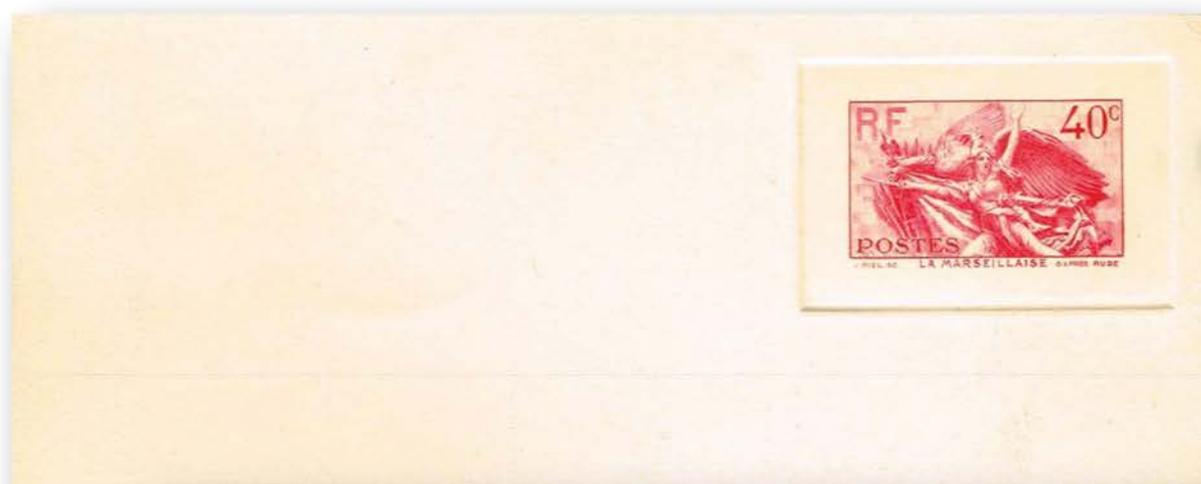
## ESSAIS DE CARTES POSTALES AU TYPE "LA MARSEILLAISE"

PAR JEAN-PIERRE SOMONEAU

Les catalogues actuels mentionnent trois essais de cartes postales illustrées pourvues d'une vignette à 40 c. au type "La Marseillaise" gravée en taille douce par Jules Piel d'après l'œuvre de François Rude et imprimée dans différentes nuances de couleurs.

Ils indiquent que les vues figurant au verso de ces cartes représentent :

- Le château de Boulogne-sur-Mer
- L'église de Saint-Leu-d'Esserent (**fig. 1**)
- Mouchy-le-Châtel



1

525



En fait, il existe au moins trois autres essais de cartes postales portant cette vignette.

Sur le premier, elle est de couleur rouge et le verso est illustré par une photographie de la Porte de Nevers à Saint-Valéry-sur-Somme. **(fig. 2)**



Les deux autres sont des cartes à bords frangés illustrées par des vues du Musée de Saint-Omer.

L'une est dotée d'une vignette de couleur rouge-brun et le verso représente la cour d'honneur du musée, avec au premier plan la statue du Duc d'Orléans. **(première de couverture)**

Ce musée appelé Musée Sandelin est un ancien hôtel particulier, édifié pour Pierre Sandelin, Comte de Fruges et son épouse Marie-Josèphe, à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Confisqué pendant la révolution française, il devint le siège de la mairie de Saint-Omer, puis de la sous-préfecture, avant d'être restitué à Marie-Josèphe Sandelin en 1808. Racheté par la ville en 1899, il fut converti en musée en 1904.

Le dernier essai de carte postale présente une vignette de couleur brune et le verso est illustré par une vue d'un salon Louis XV, à l'intérieur du musée. **(fig. 3)**



3



## QUELQUES NOUVEAUTÉS PAP

PAR PIERRE GRANGIER

Je voudrais tout d'abord remercier Jean-François Carde et Jacques Cornut qui m'ont permis de compléter utilement cet article.

La frénésie d'émissions de PAP en tous genres s'est un peu calmée depuis les records du début des années 2000 et le service des nouveautés de l'ACEP est désormais assuré avec beaucoup plus de sérénité...

A noter que, pour les PAP ordinaires, il n'y a pas de nouveautés majeures, seulement des détails de présentation au verso :

- Le logo « Neutre en CO<sup>2</sup> » est remplacé au fur et à mesure par le logo « eco logic neutralité carbone ». Idem pour le logo « Ecofolio » peu à peu remplacé par « Pensez au tri ». Le panachage de ces différents logos induit une grande variété de PAP se singularisant uniquement par les informations portées au dos. Avis aux amateurs...
- Depuis 2017, la numérotation des lots a évolué : 17Uxxx est remplacé par un n° à 6 chiffres, commun à toute la production Phil@poste, ce qui rend beaucoup moins aisé le repérage des PAP dits « Sur Mesure ».

Voici quelques exemples des productions actuelles de La Poste.

### 1- Les PAP "Lettre Suivie"

Au cours de l'année 2019, deux nouveaux visuels « séries limitées » ont vu le jour :

- une enveloppe cartonnée 500 g « Idéfix ».
- deux enveloppes cartonnées 250 g « Renne » et 500 g « Renard » et une enveloppe papier 20 g « Chouette » (**Fig. 1 recto** et **Fig. 2 verso**). A noter que le verso représenté ici est celui d'une enveloppe oblitérée dont le récépissé a été détaché, laissant apparaître une publicité pour un jeu, sans doute pour encourager l'achat de ce type de PAP.

28



## 2- Les PAP régionaux

Ils ne sont pas très nombreux. A signaler :

- **Toulouse** : un lot de 4 PAP Lettre Verte « Hôtel des Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem » avec visuels de Toulouse.
- **L'envol des pionniers** : un lot de 4 PAP Lettre Verte « Les Grandes aventures de l'Aéropostale » avec 4 rectos identiques et 4 versos différents.
- **La Réunion** : un lot de 4 PAP Lettre Verte « La Réunion – France » avec visuels « La Réunion – nos Trésors » (**Fig. 3**).



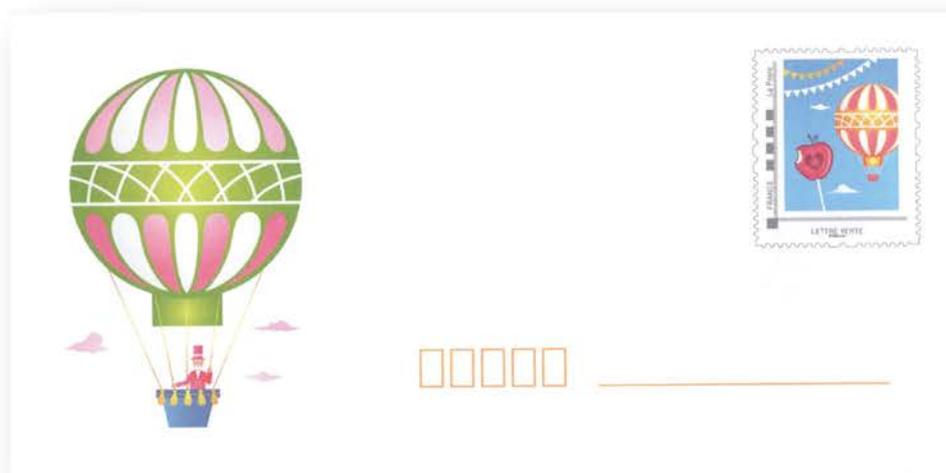
3

- **Rouen** : 2 PAP Lettre Verte »émises pour l'Armada 2019 avec timbre « Mouette », visuel « Etoile du Roy » et « Lys Noir ».
- **La Vienne** : Futuroscope, un lot de 4 PAP Lettre Verte avec timbre « Futuroscope » et vues de la Vienne.

529

## 3- Les PAP festifs

- **Fête des Mères** : une enveloppe au format 110x220 Lettre Verte, timbre « Montgolfière », type Montimbramoi (**Fig. 4**).

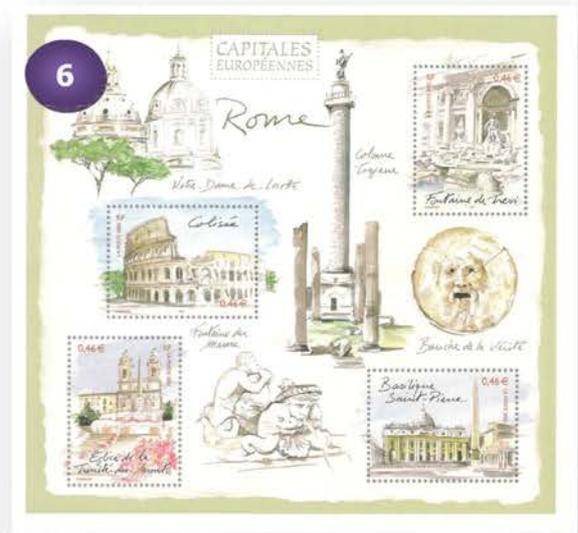


4

- **Fête des Mères** : une enveloppe au format 114x162 Lettre Verte, timbre « Montgolfière » (type Montimbramoi), avec inclusion de graines de fleurs dans le papier (lettre à planter).

#### 4- Les cartes postales

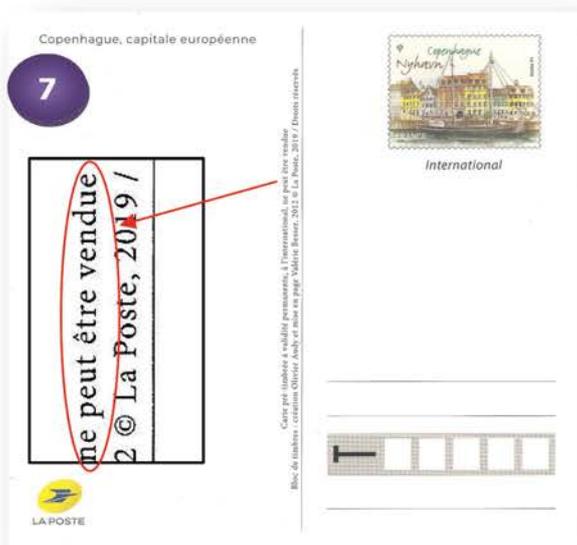
En 2019, Phil@poste a édité et vendu 4 cartes postales sur le thème « Capitales Européennes », reprenant le visuel des blocs feuillets correspondants. Il s'agit de Paris, Prague, Rome (Fig. 5 et 6) et Vienne.



#### 5- Les PAP Hors Commerce

- Fête du Timbre 2019 : pour 8 € d'achats de souvenirs, remise gratuite d'une carte postale représentant la Citroën Type A.
- Nombreuses enveloppes adressées par Phil@poste à ses abonnés pour ses catalogues trimestriels ou de ventes mensuelles.
- Cartes postales offertes à ses abonnés par Phil@poste pour un minimum de commande. En 2019, les capitales européennes : Amsterdam, Athènes, Berlin, Bruxelles, Budapest, Copenhague (Fig. 7 et 8), Lisbonne, Madrid. Ces cartes se distinguent de celles vendues par l'indication « **Ne peut être vendue** » dans la mention verticale au centre.

30



- Le PAP « Père Noël », les « Vœux des Postiers », les enveloppes « Prestiges » des vœux de Phil@poste, et l'enveloppe de service de Phil@poste (Cop).
- La carte postale « Cœur » parue dans L'Obs pour la Saint Valentin 2019 (**Fig. 9 recto et Fig. 10 verso**).



## 6- Cartes postales sans vignette mais avec marque d'affranchissement

- 2 cartes postales pour la « Fondation du doute ».
- 6 cartes postales avec marque d'affranchissement pour la « 15<sup>ème</sup> biennale de Lyon » (**Fig. 11 et 12**).



## 7- Divers

- Les Colissimo festifs dont 2 sur les arts forains (format M), illustrations « Montgolfière » et « Carrousel ».
- La pochette souple et le format L sur le thème « Astérix ».
- Pour les fêtes de fin d'années, les formats L et XL « Animaux fantastiques » avec respectivement l'illustration « Renard » et « Ours ».

## LE MARCHÉ DU MOIS

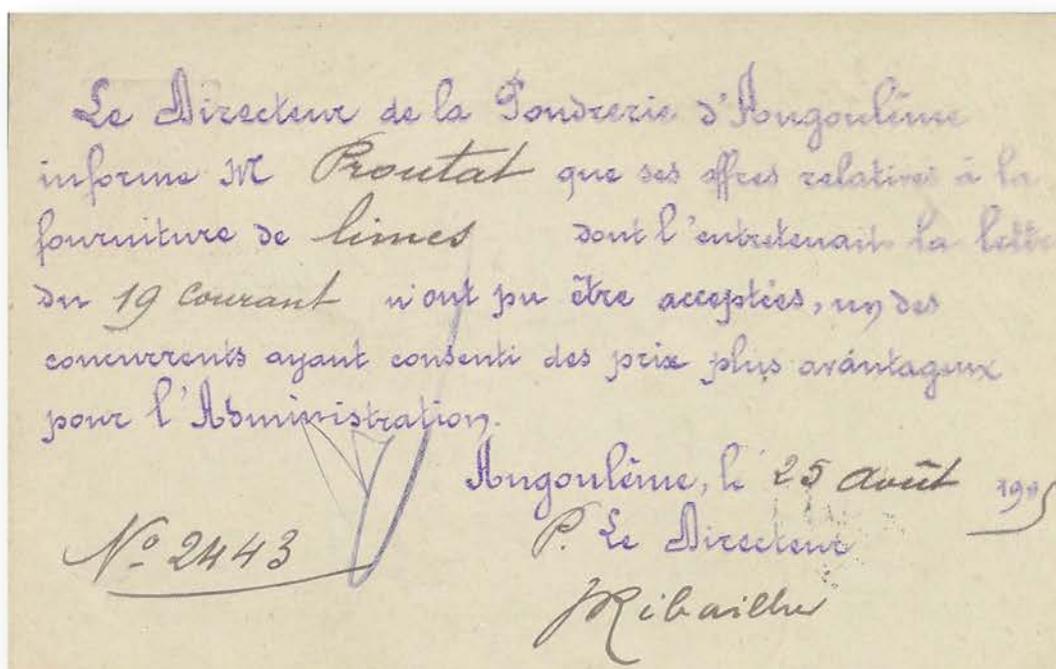
PAR JEAN-FRANÇOIS CARDE

Martial Yung « travaille » lui aussi les boîtes des marchands lors des salons philatéliques. Et il a fait une bonne pioche récemment, dont il a bien voulu nous faire part, ce dont nous le remercions. Il s'agit d'un entier au type Pétain de Lemagny à 80 c brun-rouge sur carton blanc couché **avec surcharge « Complément de taxe perçu »** (voir reproduction en **dernière de couverture**). Celle sans surcharge est répertoriée avec **chiffre de contrôle** (Pet A2a5). Une interrogation demeurerait quant à l'existence de la carte avec surcharge présentant à la fois les chiffres et les lettres de contrôle. La carte découverte par notre collègue est pourvue des indications de contrôle **Q 25**, visibles sur le bord gauche et **dans leur intégralité**, identiques à celles relevées sur la carte au type Pétain de Lemagny à 1F20 (Réf. Storch/Sinais Pet D1b). Elle constitue une avancée pour notre spécialité, permettant de répertorier officiellement cette carte. En effet, il faut rappeler que, tant qu'une interrogation n'est pas levée, l'information n'est pas publiée. C'est le principe même de nos recherches.

Votre serviteur vous présente aussi en **dernière de couverture** un entier très banal, une carte postale au type Semeuse lignée 10 c carmin. Ce qui l'est moins, c'est le timbre à date.

En effet, il s'agit d'une oblitération d'un bureau de poste interne à la Poudrerie d'Angoulême. Autrement dit, un bureau d'intérêt privé. Ces bureaux, tenus par du personnel n'appartenant pas à La Poste, avaient délégation pour les opérations courantes (vente de timbres-poste, dépôt du courrier ordinaire ou recommandé, oblitération de ce même courrier...). On les connaît tant dans les entreprises (il y a de nombreux exemples outre celui-ci) que sur des sites touristiques. Cet entier a l'avantage d'être utilisé par la Poudrerie d'Angoulême elle-même puisque l'on notera au verso (**Fig. 1**) un repiquage « maison ».

32



Il s'agit d'un texte tout prêt où certaines mentions restent à écrire. En l'occurrence, c'est une réponse négative à une proposition faite par un fournisseur. Cela permettait de gagner du temps dans sa rédaction en utilisant aussi un support préaffranchi (pas besoin de timbrer ni de mettre sous pli). C'est ça la productivité dans les établissements publics !

Ce cachet hexagonal est connu de 1888 jusqu'à 1903 (**Source** : article de Gérard Fabrègues dans L'Echo de la Timbrologie de novembre 1991, page 28). A noter le cachet administratif violet de la poudrerie, le timbre à date en transit d'Angoulême et celui du bureau destinataire d'Arnay le Duc (Côte d'Or).

La Poudrerie nationale d'Angoulême est un établissement qui a fonctionné de manière industrielle à partir de 1826. Pendant la Première Guerre mondiale, près de 15 000 personnes travaillaient sur un site d'une surface de 200 hectares pour produire jusqu'à 870 tonnes d'explosifs par jour ! Passée sous la coupe de la SNPE (Société Nationale des Poudres et Explosifs) en 1975, elle a fermé définitivement ses portes en 2004 (**Source** : Wikipedia).

J'ai aussi trouvé cet entier au type Semeuse Camée 10 c rouge (**Fig. 2**), posté le 13/5/24 à Presles (Seine et Oise) pour la Suisse. Le timbre T dans un triangle apposé au départ indique au postier suisse que cette correspondance doit être taxée à l'arrivée. En effet, le tarif applicable depuis le 1/4/24 pour la carte postale dans le régime international est à 45 c. L'affranchissement à 35 c est donc insuffisant. Il manque 10 c de franc français, soit 20 c au double de l'insuffisance. A l'époque, le franc suisse étant à parité avec le franc français, la taxe est donc de 20 c de franc suisse, matérialisée par le chiffre 20 au crayon bleu (taxe dite « à l'allemande ») et le timbre taxe suisse de 20 c.

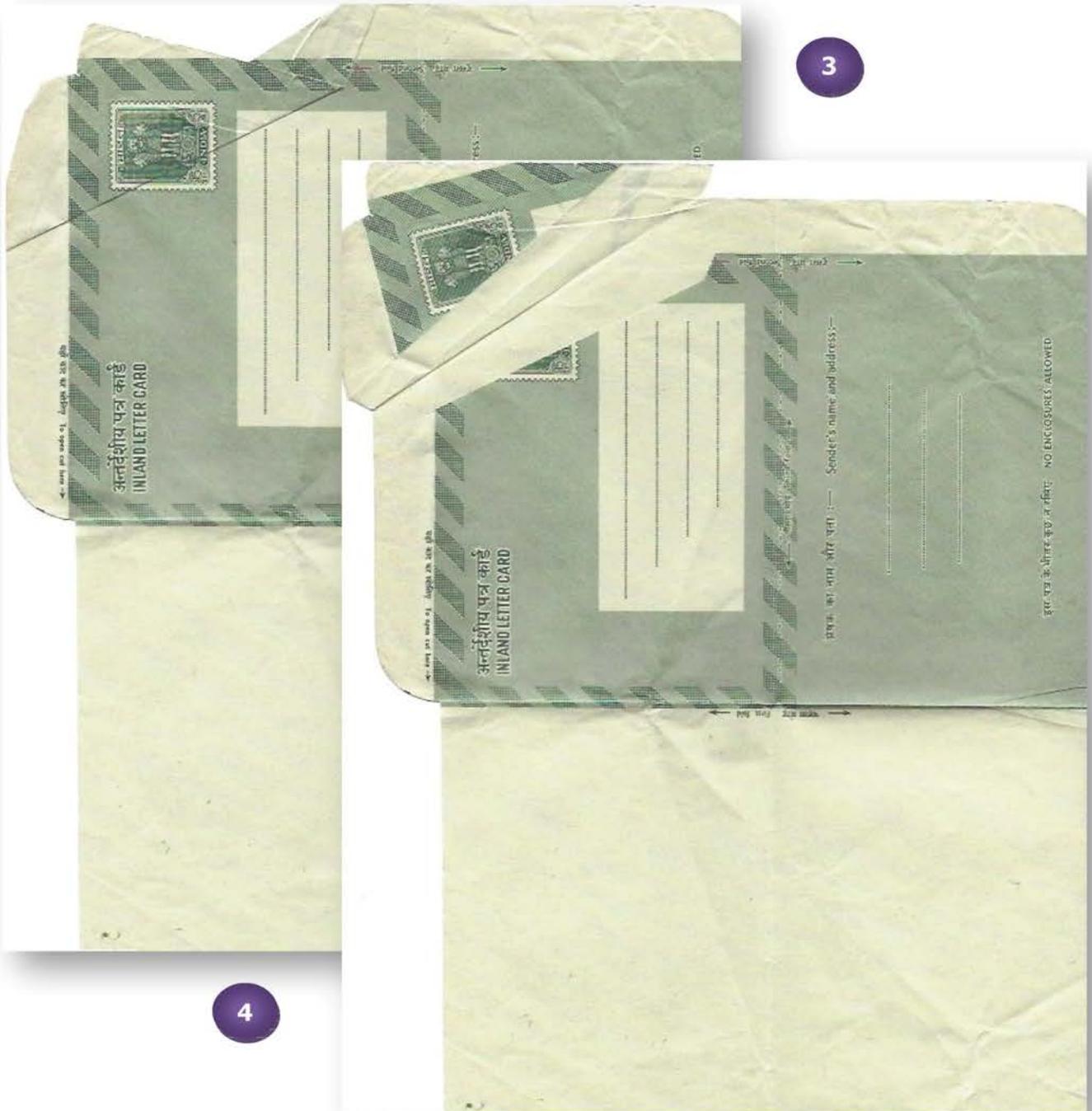


2

33

Mais il y a une autre particularité intéressante sur cette carte. C'est cette curieuse oblitération ronde en double cercle (suivez la flèche rouge). Nos amis helvètes détestent les timbres non oblitérés, même en provenance de l'étranger. Alors, ils maculent le timbre avec ce cachet dit « **oblitération cible** ». Au pays de Guillaume Tell, on ne pouvait pas faire mieux... En plein dans le mille !

Enfin, Philippe Pignon nous présente une variété sur une enveloppe lettre en provenance de l'Inde pour le service intérieur, à 15 paisa. La **Fig. 3** montre qu'il y a eu un petit problème lors de l'impression. La **Fig. 4** permet de voir l'étendue des dégâts... L'entier a été imprimé sur une feuille avec un angle replié. Le massicotage a été effectué sur la feuille toujours repliée. Résultat : une impression spectaculaire avec un espace non imprimé partageant la vignette, le cadre et la partie adresse en deux parties. Les instructions de service avec les flèches pour le pliage paraissent un peu dérisoires...



Rappelons que cette rubrique est aussi la vôtre. N'hésitez pas à nous faire part de vos découvertes avec de bons scans à l'appui.

## L'A.C.E.P. A VOTRE SERVICE

- Pour les **ADHÉSIONS** et en général pour tous **RENSEIGNEMENTS** ne concernant pas les services énumérés ci-dessous :

Luc Jacquemin - 14 bis - Rue Marceau - 78800 HOUILLES - e-mail : [luc.jacquemin@sfr.fr](mailto:luc.jacquemin@sfr.fr)

- Pour le **PAIEMENT des COTISATIONS (2020 : 32 €) et les CHANGEMENTS D'ADRESSE :**

Jacques Cornut - 91 Route de Carrières - 78400 CHATOU - e-mail : [cornut-j@orange.fr](mailto:cornut-j@orange.fr)

Références du compte ACEP à utiliser pour virements France ou étranger (zone Euro)

BIC : PSSTFRPPPAR - IBAN : FR96200410000113 86337U02074

- Pour les **CIRCULATIONS FRANCE :**

Philippe Pignon - 16 Allée des Adernes - 44350 GUÉRANDÉ - e-mail : [pignonph@gmail.com](mailto:pignonph@gmail.com)

- Pour les **CIRCULATIONS EX-COLONIES et PAYS ÉTRANGERS :**

Gaetano Avallone - 132, Avenue Gambetta - 75020 PARIS - e-mail : [gaetano.avallone@wanadoo.fr](mailto:gaetano.avallone@wanadoo.fr)

- Pour les **NOUVEAUTÉS FRANCE :**

Pierre Grangier - Le Régent - 26 Boulevard de Cimiez - 06000 NICE - e-mail : [pierre.grangier@orange.fr](mailto:pierre.grangier@orange.fr)

- Pour les **NOUVEAUTÉS DOM TOM, ANDORRE et MONACO :**

Jean-Pierre Secret - 42, Rue Henri Vairon - 71300 Montceau-les-Mines - e-mail : [jeanpierresecret@sfr.fr](mailto:jeanpierresecret@sfr.fr)

- Pour la revue **L'ENTIER POSTAL**

Jean-François Carde - 26 Rue G. Fontanges 46100 FIGEAC - e-mail : [jfcarde@sfr.fr](mailto:jfcarde@sfr.fr)

- Pour tous les **CATALOGUES, SUPPLÉMENTS et COTES**

ACEP - 13 ter Boulevard Aristide Briand - 92400 COURBEVOIE - e-mail : [pignonph@gmail.com](mailto:pignonph@gmail.com)

- Pour les **ANCIENS BULLETINS et REVUES**

ACEP - 13 ter Boulevard Aristide Briand - 92400 COURBEVOIE - e-mail : [luc.jacquemin@sfr.fr](mailto:luc.jacquemin@sfr.fr)

## PUBLI'ACEP

Il ne sera donné aucune suite aux commandes non accompagnées de leur règlement intégral ni aux demandes de renseignements sans enveloppe timbrée (PAP de préférence) pour la réponse.

**Envoi franco de port** par voie de surface pour la France et l'Etranger **sauf pour le catalogue des Colonies**. Chèques à l'ordre de l'ACEP

## CATALOGUES, SUPPLÉMENTS ET COTES

S'adresser à : ACEP - 13 ter Boulevard Aristide Briand - 92400 COURBEVOIE

- Catalogue ACEP 2007 Prêt-à-Poster France de 1994 à 2007, 480 pages en couleur avec cotes (P. Pignon et J-P Somoneau). 45 € + 6 € de port **51 €**

## BULLETINS & REVUES "L'ENTIER POSTAL"

S'adresser à : ACEP - 13 ter Boulevard Aristide Briand - 92400 COURBEVOIE

La cession aux membres de l'ACEP est réalisée à **prix préférentiels, port inclus**.

- A partir du n° 44
  - Numéro simple : 5 €
  - Numéro double : 8 €

Après épuisement, voir tarif ci-dessous en photocopie.

- A partir du n° 88
  - Numéro simple : 8 €
  - Numéro double : 15 €

Les anciennes revues sont pratiquement épuisées mais **nous pouvons vous fournir des photocopies à partir du n° 1 de Décembre 1981** aux conditions suivantes :

- Le n° simple : 3 €
- Les n° doubles ou triples : 6 €

Reliure toilée pour 24 numéros au format A5 (avant le n° 88) 12 €



**INÉDIT : CARTE POSTALE AU TYPE PÉTAIN DE LEMAGNY 80 C AVEC SURCHARGE ET MARQUES DE CONTRÔLE (PAGE 32)**



**CARTE POSTALE AVEC TIMBRE À DATE ET REPIQUAGE DE LA POUDRERIE NATIONALE D'ANGOULÊME (PAGE 32)**